

Consultation La traversée des rues

Montréal, le 29 mars 2023

Chaque accident est un accident de trop.

Certains groupes de pression ont réussi à convaincre les élus qu'il fallait entraver le plus possible la circulation automobile dans le but de rendre les rues plus sécuritaires et réduire le nombre d'accidents.

Tout au long du processus, on a créé 2 problèmes: un faux sentiment de sécurité chez les piétons et les cyclistes, et une augmentation importante de la pollution atmosphérique. Pendant ce temps, le nombre d'accidents n'a pratiquement pas diminué.

On a multiplié les passages piétons sans penser à les moderniser pour une meilleure efficacité.

On a démontré une tolérance extraordinaire envers les cyclistes qui ne respectent pas le code de la route, envers les conducteurs d'autos, de camions et d'autobus qui traversent, souvent en accélérant, lorsque le feu de circulation a tourné au jaune et même au rouge, envers les piétons qui tiennent des conférences, rédigent des textos ou trainent mollement des enfants vers l'autre côté de la rue.

La sécurité de tous demeure la responsabilité de chacun.

Propositions

À tous les passages piétons, construire une bande couleur antidérapante et très légèrement surélevée d'un trottoir à l'autre

À tous les passages de rues à double sens et aux abords des écoles, installer un bouton qui actionnera un gros clignotant vert et indiquera la durée de traversée et une grande main avec clignotant jaune et signal sonore pour interdire au piéton de s'engager sur la chaussée lorsqu'il ne reste pas assez de temps pour traverser sécuritairement

À tous les passages, poser un éclairage nocturne à visières pour que le piéton soit bien visible et que cela n'aveugle pas les automobilistes.

Financement

- Mettre fin au déneigement des pistes cyclables et réaffecter les 20 à 30 millions aux nouvelles mesures
- Instaurer une plaque d'immatriculation de \$10 annuel pour chaque vélo qui circule sur le réseau routier
- N'installer des dos d'âne que là où cela est vraiment utile et réaffecter l'argent économisé aux passages piétons
- Émettre une taxe annuelle de \$100 par véhicule automobile sur l'île de Montréal.

- Instaurer un droit d'entrée aux automobiles qui entrent à Montréal

Éducation

- Responsabilité individuelle
- Partage équitable des temps de passage
- Comportements non sécuritaires
- Respect par TOUS des codes de la route
- Périodes d'avis et de pénalité.
- Travail plus dynamique et traitement des passages équitables par les brigadiers.

En conclusion,

les élus pourraient-ils tenir compte en priorité des impacts environnementaux de leurs projets et décisions? ...

Normand Dionne